

L'IMMOBILIER DYNAMIQUE BERNARD Nicod

1, Gal. B.-Constant

1002 LAUSANNE

Tél. 021/331.55.55 Fax 021/331.55.40

www.bernard-nicod.ch



DEMANDE DE LOCATION Place de parc / Garage

Par quel canal avez-vous pris connaissance de la location de cet objet :

INTERNET GUICHET/LISTES AUTRES

Immeuble _____

Locataire actuel/le _____

Date d'entrée _____

Type de véhicule _____

Loyer mensuel CHF _____

Numéro garage/pl. parc _____

Nombre d'objets _____

N° plaque d'immatriculation _____

MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT

PRENEUR/EUSE DU BAIL
 GARANT/E

EPOUX/SE PARTENAIRE ENREGISTRE/E
 COLOCATAIRE OCCUPANT/E

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Nationalité suisse

Si non, permis : B/C - autre ___ Expiration : _____

Adresse : _____

NPA et localité : _____

Email : _____

Tél. portable : _____

Tél. privé : _____ tél. prof. : _____

Gérance actuelle : _____

Profession : _____

Employeur : _____

Adresse de l'employeur : _____

Revenu mensuel net : CHF _____

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Nationalité suisse

Si non, permis : B/C - autre ___ Expiration : _____

Adresse : _____

NPA et localité : _____

Email : _____

Tél. portable : _____

Tél. privé : _____ tél. prof. : _____

Gérance actuelle : _____

Profession : _____

Employeur : _____

Adresse de l'employeur : _____

Revenu mensuel net : CHF _____

Si le contrat est conclu, le/la candidat/e s'engage à verser, au cas où il/elle renoncerait aux objets précités, à titre d'indemnité, la somme de : Fr. 40.00

Si le contrat est conclu, le/la locataire est redevable envers le régisseur d'une indemnité forfaitaire de Fr. 40.00, à titre de participation aux frais liés à la conclusion du bail.

Le/La/les candidat/e/s confirme(nt) avoir visité la place de parc / garage

Cette demande peut être acceptée ou refusée par le/la bailleur/euse. Elle ne constitue pas un engagement contractuel.

Il est précisé que toute demande n'ayant pas été acceptée et dont les documents ont été remis à la gérance, seront détruits sous les 15 jours. Le demandeur a la faculté de les récupérer à notre réception avant ce délai.

Un contrat de bail ne sera réputé conclu, à des conditions à définir ultérieurement, qu'une fois écrit et revêtu de la signature de toutes les parties.

Lieu et date : _____

Signature(s) : _____

Joindre impérativement :

- 1 copie de la pièce d'identité Suisse ou permis de séjour



L'immobilier durable

BERNARD Nicod

LAUSANNE

GENÈVE

NYON

AUBONNE

MORGES

YVERDON

VEVEY

MONTREUX

AIGLE

MONTHEY